À L'ÉCOUTE DES CAUSES SOCIALES

CAHIER SPÉCIAL E | LES SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

LEDEVOIR

Défendre, accompagner, protéger

Les inégalités sociales constituent un terrain extrêmement vaste, qui implique plusieurs dimensions, telles que les revenus, la santé, l'éducation, l'environnement, l'accès au logement ou aux pouvoirs économique et politique. Elles touchent des groupes aussi divers que les jeunes, les femmes, les personnes immigrantes, les minorités visibles, les personnes handicapées, les minorités sexuelles, etc. Au Québec, 155 000 personnes travaillent au sein d'un organisme communautaire, participant ainsi quotidiennement à la lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations, et pour la protection des droits. De plus, si ces organismes jouent un rôle crucial dans le bien-être de la population, leur rôle n'est pas uniquement social, puisque les OBNL communautaires contribuent à l'économie à hauteur de 6,5 milliards de dollars, soit 1,5 % du PIB du Québec. Ce cahier leur donne la parole afin qu'ils exposent les situations qu'ils tentent de corriger et les défis auxquels ils font face.

AMENER RÉELLEMENT LA CRISE DU LOGEMENT AU CENTRE DES DISCUSSIONS **E 2**

OFFRIR UNE DIGNITÉ AUX PLUS VULNÉRABLES **E 5**

LE LONG COMBAT POUR LA PROTECTION DES MALADES **E 8**

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Donner aux jeunes le pouvoir d'agir sur leur avenir

Les pratiques des intervenants en persévérance scolaire de l'organisme montréalais Perspectives jeunesse permettent d'aider 700 jeunes à éviter le décrochage scolaire. Un nouveau rapport prouve que leurs méthodes sont efficaces.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS COLLABORATION SPÉCIALE

D'après un rapport du ministère de l'Éducation, plus de 10 000 élèves, soit 13,8 %, ont quitté l'école secondaire au Québec sans obtenir de diplôme ni de qualification durant l'année scolaire 2020-2021. C'est pour venir en aide à ces jeunes que l'organisme montréalais Perspectives jeunesse a mis au point le programme Option. Chaque année, 700 jeunes bénéficient du soutien des intervenants en persévérance scolaire (IPS). Un récent rapport, réalisé en collaboration avec l'Université de Montréal (UdeM), a permis d'étayer ces pratiques d'intervention en mesurant leur impact auprès des jeunes.

VOIR PAGE E 3 : PERSÉVÉRANCE



LOGEMENT

Amener réellement la crise au centre des discussions

Depuis environ trois ans, l'expression « crise du logement » fait régulièrement les manchettes. Les politiciens multiplient les promesses et les annonces pour tenter de juguler la crise, alors que les prix des loyers continuent de monter en flèche et que les « rénovictions » se multiplient. De quelle manière interviennent les organismes qui agissent auprès de ceux qui sont frappés de plein fouet par ce drame ?

CAMILLE LAURIN-DESJARDINS COLLABORATION SPÉCIALE

« L'itinérance ne fait qu'augmenter, et il y a un lien de causalité direct avec la crise du logement », affirme Anne Cabaret. La directrice du développement des habitations communautaires à la Mission Old Brewery est formelle : l'organisme constate un élargissement de sa clientèle depuis quelques années. « Il y a des personnes qui, à la suite d'une "rénoviction" ou d'une éviction de lo-

gement, se retrouvent à la rue alors qu'elles ont des emplois, des revenus et une stabilité qui, de prime abord, ne les destinaient pas à l'itinérance. »

Ce changement de profil, le p.-d.g. de Centraide du Grand Montréal le constate aussi, au sein des organismes communautaires qu'il finance. « Un des effets de la crise du logement, c'est que la banque alimentaire fait maintenant partie de la stratégie de composition du panier de nourriture pour certaines familles qui gagnent leur vie... et c'est un peu dramatique, se désole Claude Pinard. On a

des jeunes parents qui se lèvent le matin, vont reconduire la marmaille à la garderie, vont travailler... et ils sont en banque alimentaire le 26 ou le 27 du mois. »

OLIVIER ZUIDA ARCHIVES LE DEVOIR

Il donne l'exemple de ce couple de professionnels qui s'est rendu dans une banque alimentaire de Côte-des-Neiges avec son enfant... et qui consacrait 50 % de son revenu net pour se loger.

Centraide, qui est le plus gros financeur de comités logement, a d'ailleurs fait passer ses investissements de 1,9 à 2,2 millions de dollars, l'an dernier, ajoute M. Pinard.

L'organisme a publié une étude, en juin, qui montre que le loyer d'un logement de deux chambres a augmenté de 18 % en deux ans dans le Grand Montréal. Selon des données rassemblées par Centraide et le bureau de Montréal de McKinsey & Company à partir du revenu résiduel des habitants de la grande région de Montréal, près d'un ménage sur cinq n'a pas les revenus pour payer son logement et répondre à ses besoins essentiels, ce qui représente 360 000 foyers.

Créer un parc immobilier

La Mission Old Brewery est d'abord connue comme un refuge qui offre de l'hébergement d'urgence aux personnes itinérantes. « Nous nous sommes rendu compte que tous nos hébergements d'urgence étaient pleins et que nous n'avions pas d'autre solution der-rière, parce que dans le marché privé ou communautaire, il n'y avait pas suffisamment de logements disponibles pour notre monde », raconte M^{me} Cabaret.

En 2020-2021, l'organisme a choisi de développer un volet immobilier et d'acquérir des bâtiments pour pouvoir loger sa clientèle. En achetant des immeubles, des hôtels ou des maisons de chambres, par exemple, à l'aide de subventions des gouvernements provincial et fédéral, la Mission Old Brewery possède maintenant 165 portes dans son parc locatif. Et son objectif est d'en avoir 500 d'ici 2028.

Anne Cabaret précise qu'en comptant ses partenaires, dont des propriétaires privés, organisme arrive présentement à loger près de 500 personnes, qui paient un loyer équivalent à 25 % de leur revenu, tout en bénéficiant de services d'intervention psychosociale. Bien sûr, par rapport au marché locatif, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Et la liste d'attente ne fait que s'allonger.

« Les programmes de financement ne suivent pas notre rythme de développement, malheureusement », déplore-t-elle.

Tenter de faire des miracles

« La crise du logement, ce n'est pas une affaire d'il y a deux ans, tranche Claude Pinard. Ça fait 25 ans que ça se prépare ; tout le monde a sousinvesti. En ce moment, il faut que tout le monde mette la main à la pâte pour voir comment on peut aider les gens. »

C'est justement un des « superpouvoirs » de Centraide, ajoute-t-il : rassembler et passer à l'action. Rassembler le monde des affaires, le milieu communautaire, les gouvernements, les institutions, etc.

Le p.-d.g. de Centraide du Grand Montréal cite fièrement en exemple le Groupe d'accélération pour l'optimisation du projet de l'hippodrome (GALOPH), mis sur pied pour définir un quartier sur le site de l'ancien hippodrome de Montréal, et qui devrait permettre la création de 10 000 logements mettre la création de 10 000 logements, dont 4800 logements sociaux.

Depuis la tenue de son événement Agir ensemble pour le logement, en mai 2023, l'organisme souligne de nombreux progrès et avancements dans ce vaste dossier qu'est la crise du logement. Hélas, force est de constater que ce n'est pas assez,

« C'est sûr qu'on a un impact. Mais moi, je me couche le soir et j'ai un peu de difficulté à dormir. Je me demande si on va y arriver. Je pense que oui, parce que les Québécois, nous sommes créatifs. Mais cela va prendre beaucoup de ce que j'appelle la "collaboration radicale". Il y a bien du monde qui n'aime pas que j'utilise le mot "radical" à côté de "collaboration", mais c'est confrontant, faire de la collaboration. Et in pense qu'en faire de la collaboration. Et je pense qu'on n'y arrivera pas — pas seulement Centraide, toute la société —, si on ne met pas les in-térêts des personnes qu'on essaie d'aider au centre de la table. Mais je sens que ça s'en vient. »

Anne Cabaret fait le même constat : « Il y a un problème systémique qui est largement plus grand que nous, et nous essayons de faire notre part, mais ce ne sont pas ces solutions qui vont enrayer complètement le problème. »

Alors... on fait quoi ?

Avec sa stratégie pour l'habitation, le gouvernement du Québec cherche à augmenter l'offre de logements pour faire baisser naturellement le prix des loyers. « Pour moi, ça ne suffit pas, clame M^{me} Cabaret. Il y a augmenter l'offre, oui, mais surtout augmenter l'offre abordable. Il y a moyen de développer des logements qu'on appelle "hors marché", ou des loge-ments sociaux et communautaires qui, eux, vont réellement avoir un effet sur le prix global

Construire plus et construire une mixité de projets : sociaux, abordables et privés, voilà la solution, insiste de son côté M. Pinard, qui estime que le Québec aurait besoin d'un demimillion de logements, pour espérer retrouver une certaine abordabilité.

La Mission Old Brewery appuie les revendiitions de nombreux orgar taires, qui demandent que 20 % du parc locatif soit à but non lucratif et puisse donc demeurer ainsi à l'abri de la spéculation.

« On attache souvent l'itinérance à des enjeux de santé mentale, de santé ou de travail, avance Anne Cabaret. Mais en fait, c'est avant tout un problème de logement. Je crois qu'on sous-estime l'impact d'avoir un toit sur la tête sur la santé globale des individus. »

Élevons nos voix.

Pour l'État de **droit**. Pour l'égalité de genre. Pour l'inclusion sociale. Pour que **justice** soit faite.







Conseil pour la protection des malades

Notre mission depuis 50 ans :

- Défendre Protéger
- Agir

Téléphone: 514-861-5922 - 1-877-276-2433 Courriel: info@cpm.qc.ca Web: cpm.qc.ca



La force du milieu communautaire

PERSÉVÉRANCE

SUITE DE LA PAGE E 1

Voilà désormais 20 ans que l'organisme propose le programme Option, en prévention du décrochage scolaire. Il est offert dans 12 écoles publiques partenaires dans lesquelles 13 intervenants en persévérance scolaire et en prévention de l'anxiété sont présents quotidiennement. Pour Louis-Philippe Sarrazin, directeur général de l'organisme Perspectives jeunesse, c'est d'ailleurs cette présence qui fait la particularité du programme.

Profondément touché par la grande vulnéra-bilité qui se trouve derrière les problématiques de comportement et d'absentéisme, M. Sarrazin

directeur général de l'organisme montréalais. Plusieurs raisons expliquent le désengagement des élèves, comme le précise Élodie Marion, professeure au Département de psychopédagogie et d'andragogie à l'Université de Montréal, coautrice du rapport évaluant le programme Option. Celui-ci peut être lié à des problèmes relationnels, familiaux, senti-mentaux, à l'anxiété... C'est là que réside la force de l'apport du communautaire, car les IPS du programme Option peuvent soutenir rapidement l'élève, quelle que soit la cause du désengagement, dit-elle. Les suivis sont rapides et démarrent dès que le jeune en fait la demande, poursuit la chercheuse. « Notre objectif est de travailler sur tout ce

qui entoure ces jeunes dans leur vie personnelle, leur vie familiale, pour leur donner la confiance, le bien-être nécessaire à répondre aux exigences du cadre scolaire. C'est vraiment le succès de notre modèle », confie Louis-Philippe Sarrazin.

Des pratiques d'intervention efficaces

Donner le pouvoir d'agir au jeune est une pratique qui s'avère efficace, si l'on en croit Élodie Marion. Cette dernière occupe en effet une place centrale dans l'amélioration de sa persévérance scolaire, tant dans la formulation des objectifs que dans la prise de décision. Les IPS se concentrent donc sur les aspects que le jeune souhaite travailler, sur ce qu'il a « identifié comme étant prioritaire », car cela fait partie du succès de l'intervention. Parfois, la priorité de l'école est de faire en sorte que l'élève la fréquente tous les jours, alors que ce n'est pas toujours réalisable, souligne M^{me} Marion. Impliquer le jeune dans la prise de décision liée à son parcours favorise en effet son autonomie et son engagement. Une approche individualisée et centrée sur son désir est donc cruciale pour garantir la réussite de l'intervention, indique encore la chercheuse.

La présence des IPS dans le milieu scolaire est un facteur clé de succès, émanant de leur disponibilité, et leur capacité à évoluer entre la structure scolaire et communautaire. Quel que soit le type d'intervenant, leur présence sur place aide à instaurer un climat de confiance, à connaître le jeune, ce qui leur permet de se sentir soutenus et écoutés, indique M^{me} Marion. C'est également ce que lui ont révélé les intervenants du programme Option. Avant d'entamer un suivi personnalisé avec le jeune, ils ont d'abord participé à de nombreuses activités à l'école, dans le milieu d'intervention. Cela favorise le succès de l'intervention par la suite, soutient la chercheuse, « ce qui n'arrive pas quand [il s'agit] d'un rendez-vous dans le bureau d'un professionnel auquel le jeune n'a pas forcément envie d'aller, lorsqu'il ne le connaît pas et qu'il est un peu sur ses gardes ».

La collaboration entre les intervenants et les autres professionnels de l'enseignement est une pratique importante, comme le souligne le rapport évaluant le programme. « Ce qui fonctionne en termes de collaboration et qui a été observé pour le programme Option sont les intervenants dits pivots qui ont pour rôle de cha-peauter la collaboration, coordonner ou faire de la médiation entre les différentes parties », soit les parents, les enseignants, la direction et d'autres professionnels ou intervenants. Cela a un effet positif, car cet intervenant pivot pourra dès lors guider le jeune. De plus, cela permet d'éviter qu'il n'ait à répéter son histoire aux divers acteurs, conclut la chercheuse.

« Notre objectif est de travailler sur tout ce qui entoure ces jeunes dans leur vie personnelle, leur vie familiale, pour leur donner la confiance, le bien-être nécessaire à répondre aux exigences du cadre scolaire. C'est vraiment le succès de notre modèle. »

Un programme qui a fait ses preuves

Le rapport coécrit par Élodie Marion évalue l'impact des pratiques des intervenants en persévérance scolaire (IPS) sur les jeunes considérés comme étant à risque de décrochage scolaire. Cette analyse quantitative porte sur 34 jeunes ayant bénéficié de l'aide d'un IPS en 2022-2023, interrogés avant et après un

suivi d'une durée moyenne de 186 jours.

Le rapport montre que la majorité des jeunes suivis par un IPS ont eu le sentiment d'améliorer leur fréquentation et leur motivation scolaire (62 %). Les données administratives montrent de leur côté que 71 % d'entre eux étaient présents en moyenne plus de

75 % du temps à la fin de l'année scolaire. La majorité des jeunes a également vu une amélioration de ses résultats scolaires, ce qui représentait pour plusieurs un motif de référence aux IPS. De plus, le rapport montre une amélioration du sentiment de compétence sco-

laire pour 40 % des jeunes.

D'autres indicateurs, tels que le climat relationnel et d'appartenance, révèlent une amélioration entre le début et la fin du suivi. C'est le cas de l'appartement des élèves sur le plan comporte de l'engagement des élèves sur le plan comportemental et de leur relation avec les enseignants.

L'accompagnement des IPS a également entraîné des améliorations en ce qui a trait à la vie personnelle, permettant en outre à une majorité des jeunes d'améliorer leurs relations interpersonnelles. Le rapport fait notamment état d'une augmentation moyenne de 18,5 % du score de leur bien-être général entre le début et la fin du suivi pour tous. Le score de satisfaction de vie a lui aussi augmenté en moyenne et la perception que les jeunes avaient de leur qualité de vie s'est révélée plus positive également.

Enfin, les objectifs poursuivis auprès des jeunes concernant la persévérance scolaire ont été atteints en totalité pour 68 %, selon les IPS et pour 50 % des jeunes.



Au Québec, le quart des jeunes ont eu des idées suicidaires dans la dernière année et la moitié d'entre eux vivent de la solitude. GETTY IMAGES ISTOCKPHOTO

Lutter pour l'avenir des jeunes

L'avenir semble sombre aux yeux des 18-35 ans, une impression exacerbée par la dégradation de leur qualité de vie. Pour les aider, le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) souhaite se moderniser.

GABRIELLE ANCTIL

COLLABORATION SPÉCIALE

Au téléphone, le directeur général du RCJEQ, Rudy Humbert, égraine les statistiques préoccupantes : le quart des jeunes ont eu des idées suicidaires dans la dernière année ; la moitié d'entre eux vit de la solitude, de l'isolement et/ou de la marginalisation; on compte 10 000 décrocheurs par an dans la province; au Canada, chaque nuit, 6000 à 7000 jeunes dorment dans la rue, ce qui représente 20 % de la population des personnes en situation d'itinérance... La liste continue et dresse un portrait sans appel de la situation des 18-35 ans. Pourtant, peu d'attention est portée à cette tranche de la population, estime le directeur : « Souvent, lors de nos rencontres avec des gens de la fonc-tion publique, on nous dit : "On est contents de parler avec des organismes jeunesse, on

oublie qu'il y a des jeunes". »

Ce qui les a fait tomber entre les craques? « Le nombre de jeunes est en train d'augmenter, mais leur poids démographique a diminué. En perdant du poids démographique, ils ont perdu un poids politique. En plus, la majorité d'entre eux ne vote pas. » Bref, si le vieillissement de la population fait régulièrement la manchette — à juste titre —, l'attention portée aux têtes grises a eu un effet pernicieux sur les jeunes générations.

Cet oubli s'explique aussi par le fait que les données alarmantes se cachent parfois sous des chiffres pourtant positifs. Un exemple : le taux de chômage, qui se maintenait à 6,6 % pour le Québec en août, s'élève en réalité à 11 % pour les jeunes. « Ils sont touchés de façon disproportionnée par le ralentissement économique actuel », ajoute Rudy Humbert.

Raccrocher les jeunes

Face à toutes ces embûches, beaucoup finiront par « décrocher socialement », explique le directeur général. « La moitié des jeunes me disent qu'ils n'ont plus d'espoir en l'avenir de l'humanité. Mais ce sont eux qui sont censés bâtir le futur! Ils se voient comme s'ils étaient sur le *Titanic* qui coule : comme il n'y a rien à faire pour le sauver, ne reste qu'à jouer du violon. »

« On passe autant de temps à écrire des rapports qui disent qu'on a accompagné quelqu'un qu'à l'accompagner réellement »

La solution ? « Il faut leur redonner du pouvoir sur leur propre vie. » Pour y parvenir, il faut en premier lieu les impliquer dans la conversation, et vite. « Est-ce que ça prendrait un ministère des jeunes, comme on a un ministère pour les aînés ? propose-t-il. Est-il temps de te-nir un nouveau sommet jeunesse ? Le dernier date déjà de 20 ans!»

Une autre priorité, selon M. Humbert, est de moderniser le RCJEQ. « Quand quelqu'un arrive chez nous, notre rôle est de lui demander : "Qu'est-ce que je peux faire pour toi aujour-d'hui?" On veut faire en sorte qu'il devienne un acteur de sa propre vie et de la société qué-bécoise. » L'accompagnement est destiné à le diriger dans la bonne direction, que ce soit un retour aux études, un projet d'engagement ci-toyen, voire le développement d'une entreprise.

« La moitié des jeunes me disent qu'ils n'ont plus d'espoir en l'avenir de l'humanité. Mais ce sont eux qui sont censés bâtir le futur! Ils se voient comme s'ils étaient sur le Titanic qui coule : comme il n'y a rien à faire pour le sauver, ne reste qu'à jouer du violon. »

Cette mission est mise en danger par des coupes budgétaires qui ont touché le RCJEQ dans les dernières années, dont la disparition de certaines enveloppes destinées à des groupes particuliers. « On a perdu le financement pour les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation, une situation qui touche 200 000 personnes, se désole le directeur général. On avait un programme qui leur était destiné spécifiquement. Ils sont maintenant disparus du radar. »

Cette situation est aggravée par la lourdeur administrative, relève M. Humbert. « On a divisé l'ADN des carrefours dans quatre secrétariats ou ministères différents. Chaque bailleur de fonds a des redditions de compte spécifiques, des indicateurs particuliers, des dates de remise différentes. On doit produire trois mille rapports chaque année. » Résultat : « On passe autant de temps à écrire des rapports qui disent qu'on a accompagné quelqu'un qu'à l'accompagner réellement. » Il en appelle à une réforme qui viendrait diminuer cette charge bureaucratique.

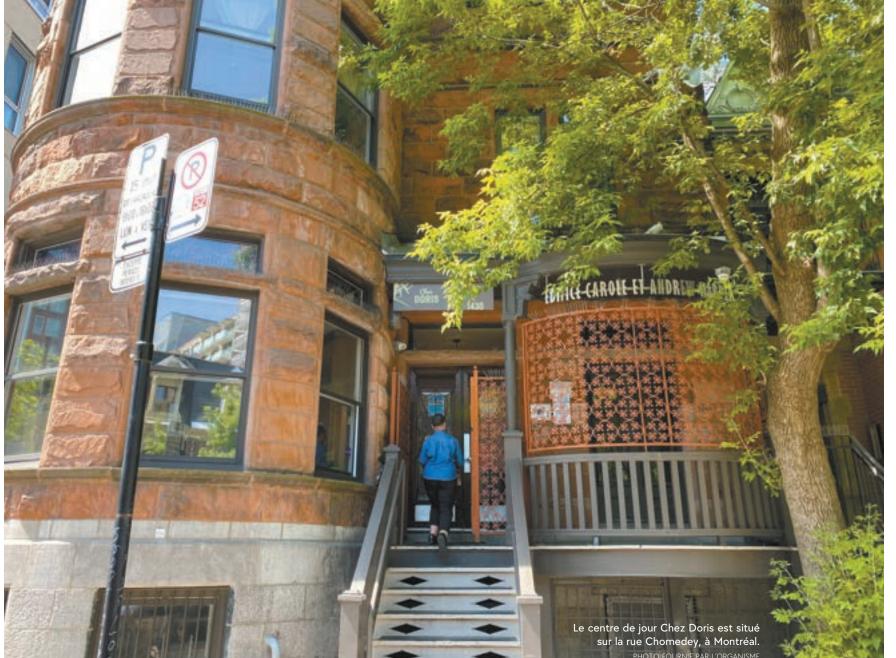
Les jeunes, c'est l'avenir

Si les problèmes auxquels font face les jeunes aujourd'hui méritent notre attention, ceux de démain ne sont pas non plus à négliger, rappelle le directeur général. « Nous vivons actuellement trois transitions: l'intelligence artificielle, qui demande de développer nos compétences numériques ; l'environnement, qui demande d'avoir des compétences vertes ; et la transition démographique. » En effet, les jeunes viendront combler 57 % des emplois laissés vacants d'ici 2030. S'intéresser aux problèmes des 18-35 ans, c'est s'intéresser à l'avenir de



Pour en savoir plus, rendez-vous sur rgpaq.qc.ca/traversons

Ce cahier spécial a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, relevant du marketing. La rédaction du Devoir n'y a pas pris part.



Un refuge pour les femmes en situation de précarité

L'organisme Chez Doris a pour mission d'éviter la rue aux femmes vulnérables et d'aider celles qui sont en situation d'itinérance

CONSTANCE CAZZANIGA COLLABORATION SPÉCIALE

Quand on entre dans le centre de jour de l'organisme Chez Doris, qui vient en aide aux femmes vulnérables, on découvre trois étages qui fourmillent d'activités. Un bingo vient de se conclure avec un groupe d'usagères, des infirmières ainsi que des intervenantes font des allers-retours dans les couloirs et des employées trient des dons dans la garde-robe, cette boutique de vêtements gratuits où peut s'habiller la clientèle du refuge.

Ce sont environ 120 femmes qui passent par ici quotidiennement, que ce soit pour manger un repas, pren-dre une douche, participer à une ac-tivité, aller chercher des produits d'hygiène, utiliser un ordinateur ou avoir un peu de repos. Et il ne s'agit là que d'un des cinq centres de services de l'organisme, qui a également un refuge de nuit, un centre de santé et de services sociaux ainsi que deux résidences permanentes. Deux autres résidences, transitoires celles-là, sont annoncées pour 2026 et 2027.

La clientèle de Chez Doris a changé depuis sa fondation, en 1977. « L'itinérance économique a augmenté de façon importante après la pandémie. Avec la crise du logement, c'est encore plus grave », constate la directrice générale, Diane Pilote.

Mais la mission, elle, reste la même : éviter la rue aux femmes dans une situation précaire et aider à sortir de l'itinérance celles qui la connaissent déjà. Cela passe par de l'aide d'urgence, oui, mais également de l'aide au logement, à gestion financière et à la réinsertion professionnelle. Et par une bonne dose de compassion.

Un refuge pour femmes, par des femmes

Si Chez Doris est une ressource exclusivement pour les femmes, c'est pour répondre à leurs besoins spécifiques. Nombreuses sont les usagères qui ont connu la violence sous une forme ou une autre.

« Une femme seule, la nuit, dehors, ne peut pas ne pas connaître de traumatisme. Elle devient une proie automatiquement, estime Mme Pilote. Ce que les femmes nous racontent c'est que lorsqu'elles se retrouvent dans des refuges avec des hommes, elles ne se sentent pas toujours en sécurité. »

C'est donc également pourquoi Chez Doris emploie principalement des femmes. Sur 103 employés, seulement trois sont des hommes, affirme la directrice générale. Les usagères, en raison de leurs traumatismes, ont souvent plus de difficulté à recevoir uneintervention de la part des hommes, qui sont cependant bienvenus comme bénévoles.

Des bénévoles, ça en prend de tous les genres. « Tous les types de spécialistes qui viennent nous donner une heure ou deuxpar semaine, c'est exceptionnel », affirme Diane Pilote. Selon leur expertise, les bénévoles peuvent participer à une animation socioculturelle, montrer une habileté en art, donner des massages, faire des soins des ongles ou du visage pour renforcer l'estime de soi, servir des repas, appuyer les cuisinières, trier des dons ou même faire des dé-clarations d'impôts, qui doivent être à jour pour que les femmes accèdent au programme de supplément de loyer (PSL).

Une offre de services variée

Le PSL fait partie des programmes de logement de Chez Doris, tout comme d'autres organismes d'aide à l'itinérance. Il permet aux femmes de payer un loyer dont le maximum est fixé à 25 % de leur revenu. Ce sont les subventions de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui comblent la différence.

Chez Doris a également un programme de logement privé pour les femmes autonomes, qui peuvent continuer de fréquenter le centre de jour tant qu'elles sont en situation de précarité. Elles reçoivent de l'aide de démarrage pour trouver le logement, déménager, payer la première épicerie, etc.

Depuis 2015, un programme d'ai-de au logement est spécifiquement adressé aux femmes autochtones, qui sont surreprésentées au sein de l'organisme. D'après la directrice générale, elles forment 37 % de la clientèle, tandis qu'elles ne consti-tuent que 1,1 % de la population de la région métropolitaine, selon Statistiques Canada.

À cela s'ajoutent les 24 lits d'urgence du refuge de nuit, les deux résidences permanentes — la résidence Marcelle et Jean Coutu ainsi que la résidence Bash Shetty, pour un total de 46 places -, et bientôt les deux résidences transitoires, Saint-Hubert et résidence Fulford, qui auront une quarantaine de places.

« Quand on déplacera les services du centre de la rue Chomedey vers la résidence Fulford, on pourra transformer le centre de jour », envisage déjà Diane Pilote, qui dit être en discussion avec le gouvernement pour potentiellement en faire un centre de services en santé mentale avec hébergement.

« Si les personnes avec des pro-blèmes de santé mentale peuvent avoir un toit le temps qu'elles soient suivies par des psychiatres, elles peuvent être réorganisées en l'espace de quelques mois [grâce au suivi de la prise de médication] », conclut la directrice générale de Chez Doris.

ALPHABÉTISATION

Pour ne laisser personne de côté

Né au début des années 1980, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) continue de soutenir ses membres dans leur lutte en faveur de l'alphabétisation populaire.

CATHERINE COUTURIER COLLABORATION SPÉCIALE

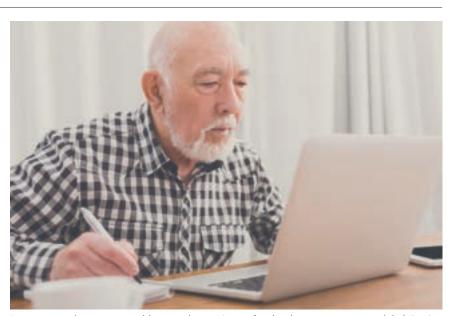
« Le Regroupement a été fondé par des groupes en alphabétisation populaire », raconte Cécile Retg, responsable à la défense collective des droits au Regroupement des groupes popu-laires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). À l'époque, 11 organismes d'éducation populaire se rassemblent pour former ce lieu d'échange et de réflexion, et pour se donner une voix commune. Aujourd'hui, les 77 groupes de partout au Québec qui en font partie veulent favoriser l'alphabétisation des adultes pour que ces derniers

puissent mieux lire, écrire et compter. Adoptant la philosophie de l'alphabétisation populaire, ces groupes s'éloignent d'une approche scolaire et favorisent une structure horizontale. « Les personnes contribuent activement à leur apprentissage et à la vie de groupe, en s'impliquant dans le conseil d'administration ou des comités, par exemple », explique M^{me} Retg. Le RGPAQ travaille également dans la défense collective des adultes peu ou pas alphabétisés, en s'engageant notamment dans la lutte contre la pauvreté. « L'analphabétisme est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté. C'est un cercle vicieux », rappelle Mme Retg.

Un virage numérique qui laisse des gens sur le carreau

Déjà avant la pandémie, qui a favorisé l'accélération de la migration des services vers le numérique, le RGPAQ se préoccupait des impacts de ces transformations pour les plus vulnérables. Une consultation auprès des participants des groupes (soit les personnes peu ou pas alphabétisées) a révélé que le droit à l'information et aux services accessibles était de plus en plus menacé. « Et avec la pandémie, ç'a été encore mis à mal », poursuit M^{me} Retg. Et comme le reste de la société, le gouvernement québécois a pris le virage : remplacement des formulaires papier par des formulaires en ligne, implantation de bornes libre-service à la SAAQ et de la plateforme SAAQclic, prise de rendez-vous via Clic Santé.

Le RGPAQ a donc lancé sa campagne Traversons l'écran en 2023, d'abord pour faire de sensibilisation auprès du public et du gouvernement. « On voulait faire connaître le problème et ses impacts », indique M^{me} Retg, qui est aussi responsable de la campagne. Puis, avec d'autres



La migration des services publics vers le numérique fragilise les personnes peu alphabétisées et en manque de littératie numérique. GETTY IMAGES

alliés, le RGPAQ a lancé en 2024 la Déclaration Traversons l'écran. Pour que l'humain demeure au cœur des services publics, visant à recueillir 10 000 signatures.

« Ces réformes auront un impact sur les personnes peu alphabétisées, mais plein d'autres personnes souffriront de ce virage », rappelle M^{me} Retg. Qu'on pense aux aînés ou aux personnes moins à l'aise avec les technologies, à celles qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à une connexion fiable, comme en région éloignée, ou aux personnes immigrantes, « ça laisse plusieurs personnes sur le carreau », note-t-elle.

Loin d'être banal, le virage vers le numérique rend difficile l'accès à des services essentiels : prise de rendez-vous pour voir un médecin ou recevoir un vaccin, communication parent-enseignant sur les plateformes en ligne, remplacement ou renouvellement d'une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie), etc. « Ça rajoute une barrière, et ça restreint la possibilité d'accéder à des services qui sont essentiels. Ce n'est pas un abonnement Netflix! » lance M^{me} Retg. Au-delà même du numérique, la

complexité des documents et des sites Web, le niveau de langage mésadapté

des agents et la difficulté de parler à une vraie personne compliquent grandement la vie des personnes avec peu de littératie, mais aussi de celles avec des difficultés visuelles. C'est sans compter que, si parfois les versions papier sont maintenues, il en coûte plus cher pour faire une demande physique, « alors qu'on sait que l'alphabétisation est liée à la pauvreté », souligne M^{me} Retg.

« L'analphabétisme est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté. C'est un cercle vicieux. »

Des échos

Depuis son lancement, la campagne a eu quelques répercussions. « On a remarqué une certaine prise de conscience », évoque M^{me} Retg. Le gouvernement a amorcé une réflexion pour atténuer la fracture numérique. « Mais on se demande ce que ça va changer concrètement, parce que la dernière stratégie numérique indiquait clairement que l'objectif était d'accélérer la transformation numérique », poursuit-elle.

On espère ainsi que les cinq revendications de la Déclaration seront entendues: maintien et humanisation des services en personne, simplification des données, accès à des outils informatiques et soutien à l'apprentissage tout le long de la vie. « Le virage est utile pour plein de monde, on ne demande pas de l'arrêter. Mais c'est la responsabilité du gouvernement de garder des services en personne », conclut Mme Retg.

La campagne se poursuit, et il est toujours le temps de signer la déclaration : rgpaq.qc.ca/traversons#déclaration

Offrir une dignité aux plus vulnérables

Aider les personnes en situation d'itinérance et celles à risque de le devenir, c'est la mission que s'est donnée Le Sac à dos. L'organisme communautaire de Montréal, qui a plus de 20 ans d'activité au compteur, s'apprête à ouvrir un tout nouvel édifice de logements sociaux.

LEÏLA JOLIN-DAHEL COLLABORATION SPÉCIALE

Une perte d'emploi, une rupture amoureuse, des problèmes de consommation ou de santé, mentale ou non... plusieurs facteurs peuvent amener certaines personnes à cogner à la porte du Sac à dos, explique Valérie Méplon, directrice générale de l'organisme communautaire.

« C'est sûr que les sortir de l'itinérance est l'objectif principal, mais c'est un parcours qui peut être long », ajoute-t-elle. Afin d'aider ses bénéficiaires dans leur quotidien, une clientèle majeure et majoritairement masculine, l'organisme leur fournit des services et, à certains d'entre eux, un toit.

Le Sac à dos, qui tient ses activités au centre de la métropole, a commencé par l'organisation de cafés-rencontres avec des personnes en situation d'itinérance afin de comprendre leurs besoins. « Ce qui est apparu tout de suite, c'est qu'ils avaient besoin d'un endroit où pouvoir laisser leurs effets personnels de façon sécuritaire », se rappelle M^{me} Méplon. Un système de casiers d'entreposage a donc été mis sur pied, ce qui a donné son nom à l'organisme.

L'OBNL a également créé un comptoir postal, où ses bénéficiaires

peuvent disposer d'une adresse où recevoir leur correspondance, notamment leur chèque du Programme d'aide sociale. « C'est vraiment un service unique, qui a fait la renommée du Sac à dos », souligne la directrice générale.

De nouveaux logements pour répondre aux besoins

Dans un contexte de crise du logement, Le Sac à dos contribue à donner un toit à certains de ses bénéficiaires dans l'un de ses 41 studios meublés répartis sur deux bâtiments. « On signe un bail avec les personnes qu'on reçoit, et on leur offre du soutien communautaire. Quand on sort de la rue et qu'on entre dans un logement sans en avoir eu depuis longtemps, on passe à travers une phase d'adaptation, qui peut être très difficile », remarque Valérie Méplon. Des intervenants embauchés par Le Sac à dos accompagnent donc ces personnes dans l'atteinte d'une stabi-

lité résidentielle. La recherche d'un toit reste toutefois le principal défi des bénéficiaires épaulés par l'organisme. « Comment aller mieux quand on n'a pas d'endroit à soi pour se reposer et être plus serein? » demande la directrice générale.

Afin de continuer à répondre la demande, Le Sac à dos projette d'ouvrir

un troisième bâtiment de 32 logements sociaux. « On tient une liste d'attente, et l'on souhaite pouvoir faire entrer 32 personnes dès qu'on

nous aura remis les clés de l'édifice », explique M^{me} Méplon.

L'OBNL fournit également des services essentiels à l'hygiène, tels que des toilettes, des douches et une buanderie. « Ça inclut tout ce qui permet de maintenir ou de retrouver une dignité humaine », relate-t-elle. Du fait des gros besoins, ces services seront également offerts dans le futur bâtiment, qui sera situé au cœur du centre-ville, rue Sainte-Catherine Est. « Il y a beaucoup de services autour », souligne la directrice générale. L'organisme prévoit d'ailleurs déménager son centre de jour dans le nouvel édifice.

Aider plus de monde

À l'avenir, Le Sac à dos souhaite fournir des services de psychothérapie, à la demande des personnes qui fréquentent ses locaux. « Elles

« On signe un bail avec les personnes qu'on reçoit, et on leur offre du soutien communautaire.

Quand on sort de la rue et qu'on entre dans un logement sans en avoir eu depuis longtemps, on passe à travers une phase d'adaptation, qui peut être très difficile. »

veulent pouvoir parler à quelqu'un qui va être capable de les faire cheminer pour aller mieux », explique Valérie Méplon. L'organisme aimerait également augmenter son offre de casiers d'entreposage. « Tout cela dépend du financement qu'on sera capables d'obtenir », avance la directrice générale.

Comme les services proposés par l'OBNL ne sont actuellement donnés que durant la journée, Le Sac à dos espère également être en mesure d'étendre ses heures d'ouverture. « Le soir, on reçoit parfois des appels de gens qui disent qu'il n'y a nulle part où manger. L'offre alimentaire est quelque chose qu'on aimerait pouvoir développer sur l'heure du souper », ajoute M^{me} Méplon.

L'organisme travaille d'ailleurs d'arrache-pied afin de pouvoir obte-

d'arrache-pied afin de pouvoir obtenir le financement nécessaire à la bonification de ses services. « Ce qui est hors de notre contrôle et dont on a besoin, c'est de trouver des appuis pour que ça puisse voir le jour. »



Raviver l'espoir et bâtir avec les jeunes un futur désirable

Chaque année, plus de 150 000 jeunes franchissent la porte de leur Carrefour jeunesse-emploi (CJE) à la recherche d'écoute, de conseils, d'opportunités, et surtout, d'un soutien dans les moments déterminants de leur vie.

Les CJE sont un modèle unique au monde

Nés de la mobilisation de nos communautés et d'une volonté politique, ce sont 110 organisations qui jouent un rôle crucial dans le développement économique et social du Québec. Ils offrent un accompagnement gratuit et personnalisé, à tous les jeunes de 14 à 35 ans, sans discrimination, dans leur développement personnel, scolaire, professionnel et citoyen.

Des équipes dévouées, engagées et passionnées

Grâce à l'engagement sans faille des 1700 intervenantes, ces jeunes retrouvent confiance en eux et réalisent leurs ambitions. Pourtant, leur contribution est souvent méconnue. Elles sont submergées par la paperasse et la bureaucratie imposées par des normes de programmes gouvernementaux en continuelle expansion et complexification, les éloignant de l'essence de leur métier : l'humain.

L'impératif de refaire des jeunesses un projet de société

Pendant ce temps, les restrictions budgétaires, déconnectées des réalités socioéconomiques, se font déjà sentir. Des barrières administratives injustes excluent des milliers de jeunes de l'accès aux services publics. Comment assurer l'avenir du Québec quand ceux qui doivent le bâtir en sont exclus ?

Crise sociale: les jeunes face à des défis croissants



Taux de chômage des jeunes de 12% contre 5.7% pour le reste de la population



Crise du coût de la vie : 48% des jeunes vivent de l'insécurité alimentaire

Crise de la santé mentale : plus de 50% des jeunes vivent de l'anxiété et/ou de la dépression







"En franchissant pour la première fois le seuil du CJE, ma propre existence ne me donnait plus envie. Aujourd'hui, je suis une femme forte, indépendante et accomplie, et rien ni personne ne peut arrêter le feu qui brûle en moi."

- Emmanuelle C.Nadeau



Réenchanter l'avenir et développer la proposition Carrefour JEunesse présentée par les CJE au gouvernement, un legs historique pour les générations futures

Les CJE offrent une solution visionnaire pour l'avenir des jeunes. Nous devons agir maintenant, car ce sont eux qui paieront le prix de l'inaction. Il est essentiel de croire en leur rôle dans la société et que le gouvernement investisse en eux.



Ce contenu a été produit par le RCJEQ. La rédaction du Devoir n'a pas été impliquée dans la production du contenu.

Les organismes en défense collective des droits ont besoin d'argent

Tandis que le Plan d'action gouvernemental québécois sur l'action communautaire (PAGAC) 2022-2027 leur a offert moins que ce qu'ils espéraient, le montant de leur enveloppe de financement de base annuel n'est pas indexé. Les groupes s'appauvrissent donc d'année en année, particulièrement avec l'inflation actuelle. Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), qui représente près de 350 groupes, appelle au changement.

MARTINE LETARTE COLLABORATION SPÉCIALE

Actuellement, un groupe de défense collective des droits financé uniquement par le gouvernement provincial reçoit 96 000 \$.

« Avec ça, il faut payer le loyer, le téléphone, l'organisation des activi-tés et, surtout, les salaires, énumère Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD. Avec si peu de financement, il est difficile d'employer deux personnes à temps plein [...] alors qu'on est en concurrence avec les autres secteurs. »

Une large mission

Pourtant, ces organismes ont du pain sur la planche. Impliqués dans des problématiques aussi variées que le logement, le chômage, les

conditions de travail, la consommation, l'environnement, le droit des femmes, des personnes handicapées et de la communauté LGBTQ+, ces groupes travaillent à l'éducation et à la mobilisation des publics concernés, à leur représentation auprès des élus ainsi qu'à l'analyse des politiques en place.

« L'impact du manque de financement, c'est que les organismes ont de la misère à remplir toutes leurs missions », indique M. Lafrenière.

Il souligne également que certains groupes se retrouvent débordés parce que des institutions gouvernementales se délestent d'une partie de leurs responsabilités. « Le Tribunal administratif du logement ne répond pas aux personnes qui ont besoin d'information de base sur la loi ou il les envoie voir les comités logement, cite en exemple Sylvain Lafrenière. Or, ces



comités sont là pour aider les gens qui veulent intenter des actions. Ça engendre une surcharge de travail particulièrement difficile pour les travailleuses de ces groupes — en grande majorité des femmes — considérant leurs conditions salariales. »

Un financement insuffisant

Après pratiquement 15 ans de statu quo, le gouvernement avait augmenté en 2019 le financement de 11 millions de dollars pour les groupes de défense collective des droits.

« L'impact du manque de financement, c'est que les organismes ont de la misère à remplir toutes leurs missions »

« L'initiative découlait du plan libéral de lutte contre la pauvreté, et la CAQ a rendu le financement récurrent, explique M. Lafrenière. À somme aurait besoin un organisme

l'époque, nous avions des organismes qui vivotaient avec 50 000 \$ ou moins par année, et ceux-là ont bénéficié des deux tiers de l'enveloppe. D'autres organismes ont reçu très peu, alors, maintenant, leurs besoins sont grands. »

De plus, la somme obtenue n'était pas indexée. « Donc, on perdait de l'argent chaque année », résume le coordonnateur.

Les choses ne se sont pas améliorées avec le Plan d'action gouvernemental québécois sur l'action communautaire 2022-2027.

« La hausse a été raisonnable pour 2022 (4,66 millions), mais pour chaque année qui suit, de très petites sommes sont prévues, et cela ne couvre même pas l'inflation, illustre Sylvain Lafrenière. On arrivera à 100 000 \$ par organisme en 2027. Nous restons en bas de la médiane des groupes d'action communautaire autonome. »

Quelle est la hauteur des besoins?

À la question de savoir de quelle

de défense collective des droits pour bien fonctionner, le coordinateur du RODCD affirme que « les besoins varient d'un groupe à un autre. Mais pour un organisme qui couvre un grand territoire, avec une certaine densité de population, [...] j'évalue que trois à cinq employés à temps plein ne seraient pas un luxe ». Un besoin pouvant s'élever à environ 300 000 \$ de financement de base par organisme, estime Sylvain Lafrenière.

L'offre du gouvernement est donc loin du compte, malgré les attentes. « On nous avait dit que le PAGAC [actuel] serait évolutif, mais il n'a pas encore évolué, et l'arrivée de la nouvelle ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire (Chantal Rouleau) n'a rien changé. C'est comme si le gouvernement considérait le fait qu'on soit sous-financé comme normal », déplore M. Lafrenière. Or, la situation n'est plus viable pour les groupes de défense collective des droits, rappelle-t-il: « L'indexation de notre financement ne peut pas attendre le prochain PAGAC. »

PUBLICITÉ



Une politique prometteuse?

En 2001, à la suite de l'adoption de la politique de reconnaissance du l'action communautaire (PRAC), l'espoir était permis. Sans être souhaitée par l'ensemble du communautaire, elle représentait une avancée réelle. Elle affirmait la volonté du gouvernement de soutenir le mouvement de l'action communautaire autonome tout en respectant son autonomie. Parmi les avancées notables, mentionnons la reconnaissance de l'importance et de la spécificité de la défense collective des droits (DCD).

La politique reconnaît en effet que la DCD est un élément intrinsèque de l'action communautaire. Un programme de financement spécifique à la mission unique ou principale de défense collective des droits pour près de 350 organismes est créé, soit le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA). La volonté derrière ce geste est de « marquer la reconnaissance gouvernementale pour la défense collective des droits » , le gouvernement estimant ainsi officialiser leur respect quant à l'autonomie des groupes.

Cependant, dans les années suivantes, ces principes ne seront pas concrétisés. Un premier plan d'action voit le jour en 2004 sans réelle mesure concernant directement les organismes en DCD. Bien que la PRAC souligne la précarité du financement de ces groupes communautaires, rien n'est fait pour améliorer leur financement. Le gouvernement ne mettra même pas en place un mécanisme d'indexation, ce qu'il fera pourtant pour d'autres secteurs.

Les organismes en défense collective des droits doivent être véritablement reconnus!

Un meilleur financement, maintenant

La suite s'envenime au fil des années et le deuxième plan d'action tarde cruellement; on peut parler d'une longue traversée du désert pour les organismes en défense collective des droits. Si certains groupes réussissent à obtenir du financement externe ou d'appoint, provenant de d'autres ministères ou gouvernementaux organismes Québec, la plupart maintiennent de plus en plus difficilement leurs activités.

Ce financement prenant souvent la forme de projets ponctuels, la recherche de financement devient un fardeau aui gruge les ressources souvent limitées des organismes, d'autant plus que celleci n'est pas toujours couronnée de succès. On note également une baisse constante des organismes financés par le programme. Le sous-financement étant souvent une raison de fermeture, le nombre d'organismes actifs en DCD diminue pour arriver à seulement 308 en 2017-2018.

Le secteur commence à mieux s'organiser. Face à l'inaction gouvernementale, les regroupements nationaux du secteur décident de fonder le regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), devient donc, en 2011, l'interlocuteur privilégié auprès du ministère responsable du FAACA.

Malgré de faibles moyens (un premier financement sera octroyé en 2019) une rencontre nationale décidera de trois grands axes de revendications, toujours présentes aujourd'hui:

Rehaussement annuel au soutien à la mission globale (154 M\$).

Indexation des subventions réaliste aux besoins des groupes.

Enveloppe dédiée aux groupes en attente de financement.

Les mobilisations qui ont suivi ont permis d'obtenir des gains, cependant modestes. Il est vrai que le financement du programme a plus que doublé depuis 2018. Toutefois, doubler une somme dérisoire et le résultat demeure un montant nettement insuffisant. L'actuel plan gouvernemental en action communautaire (PAGAC) est loin de répondre à nos demandes. Depuis sa nomination, la ministre de l'action communautaire n'a fait aucune annonce pour du financerment supplémentaire et le ministre des finances n'a jamais donné suite à notre demande d'indexer nos subventions, particulièrement avec l'inflation élevée des dernières années.

La DCD ne peut pas se contenter d'une simple reconnaissance de principe et quelques tapes dans le dos.

Nous attendons du gouvernement des gestes concrets très rapidement!

Ce contenu a été réalisé par le RODCD. Le Devoir n'a pas été impliqué dans la production de ce contenu.



Des défis pour la nouvelle directrice générale d'Avocats sans frontières Canada

Changements climatiques, érosion des démocraties... C'est pour réduire les répercussions de ces défis sur les droits de la personne que Véronique Lamontagne a pris la tête, en mars dernier, d'Avocats sans frontières Canada (ASFC). Il s'agit de la première femme à la tête de l'ONG.

LEÏLA JOLIN-DAHEL COLLABORATION SPÉCIALE

C'est un retour aux sources en coopération internationale pour la di-

a déjà travaillé dans le milieu durant une vingtaine d'années en tant que consultante indépendante. Et ce, notamment pour Affaires mondiales Canada et les Nations unies, avant d'être employée par la Ville de Montréal en relations internationales sur des questions de droits de la personne, d'inclusion et de transition écologique. « C'est une belle occasion d'intégrer une famille de gens qui travaillent là-dessus de façon sérieuse en suivant une approche basée sur la demande de justice et axée sur les besoins des personnes qu'on

veut accompagner », dit-elle au sujet de son nouveau mandat au sein de l'organisation, qui existe depuis 22 ans.

La mission d'ASFC est plus importante que jamais en raison d'un monde de plus en plus clivé, croit la directrice. « On assiste à une multiplication des crises, des conflits. Le droit international et les institutions multilatérales internationales sont remis en cause par certains pays. C'est une dynamique avec les présences fortes de la Russie et de la Chine en Afrique. On est dans un contexte où l'état de droit et la démocratie s'érodent », souligne-t-elle.

La question des droits de la personne à l'heure des changements climatiques préoccupe également Véronique Lamontagne. « Les migrations mettent des gens dans des situations de vulnérabilité propices aux violations des droits de la personne », dit-elle.

Mme Lamontagne s'inquiète aussi de la violence envers les femmes et la criminalisation des relations consensuelles homosexuelles dans plusieurs États. Environ 48 800 femmes et filles dans le monde sont mortes en 2022, tuées par leur partenaire de vie ou un membre de leur famille, selon l'Organisation des Nations unies. L'an dernier, 67 pays interdisaient toujours les rapports entre personnes de même sexe.

« Ça fait beaucoup de problèmes de droits de la personne et de besoins d'accès à la justice dans le monde. Ça vient d'une certaine façon confirmer la pertinence de notre mission », observe la directrice.

De grandes réalisations

Depuis sa création en 2002, ASFC a mené plusieurs batailles qui se sont conclues par des victoires. Avec huit bureaux dans le monde et des activités de coopération dans 12 pays au cours de la dernière année, l'ONG promeut une justice centrée sur les victimes. « C'est davantage une démarche d'appropriation du droit par les personnes pour qu'el-les deviennent parties prenantes », décrit Véronique Lamontagne. Elle cite en exemple l'intervention d'ASFC dans la formation d'avocats honduriens en litiges stratégiques. « Aujourd'hui, ils poursuivent l'exercice du Droit [dans ce domaine] de façon autonome », dit-elle.

« Mais l'une des réalisations les plus emblématiques de notre organisation est un dossier au Guatemala », souligne M^{me} Lamontagne. Grâce aux efforts de l'ONG, l'ex-dictateur José Efraín Ríos Montt a été déclaré coupable d'avoir orchestré une politique génocidaire à l'endroit du peuple maya ixil. Il s'agissait alors de la première fois qu'une cour nationale condamnait un chef d'État pour cette raison.

« On promeut une justice [...] centrée sur les personnes, les victimes. C'est davantage une démarche d'appropriation du droit par les gens... »

ASFC a également contribué à la fin de la détention arbitraire de prisonniers en Haïti et à mieux protéger les droits des Colombiens et des Guatémaltèques. Elle est par ailleurs venue en aide à des victimes d'esclavage par ascendance au Mali et a lutté contre les violences sexuelles en Ukraine.

Un événement-bénéfice à Québec

Le 17 octobre prochain, ASFC tiendra son cocktail annuel au Manège militaire de Québec avec comme invités le chef du bureau de Montréal de l'UNHCR Canada, Joey Hanna, et l'éco-sociologue Laure Waridel. Ils y discuteront des questions de migration en contexte de changements climatiques devant environ 250 participants. « C'est le point culminant où l'on va clore notre collecte de fonds », résume la directrice générale de l'ONG financée en majeure partie par Affaires mondiales Canada.

Véronique Lamontagne et le reste de son équipe s'affairent aussi à la planification du cadre stratégique d'ASFC pour les trois années à venir. « L'un des grands défis est de faire un plaidoyer pour que les États et les bailleurs de fonds continuent d'accorder une importance aux droits de la personne et à l'accès à la justice. C'est un élément fondamental. »



rectrice générale d'Avocats sans

frontières Canada. M^{me} Lamontagne

Un toit pour toujours et un centre d'accueil pour tous les jours : tel est le projet pour lequel le Sac à dos lance un appel à la générosité

Le Sac à dos, acteur clé dans le soutien aux personnes en situation d'itinérance à Montréal, mène une campagne de « Nous avons la possibilité de financement de 2,5 millions de dollars. L'objectif : construire un troisième édifice qui offrira 32 logements permanents et qui abritera son nouveau centre de jour, pour répondre aux besoins croissants de ses usagers.



« J'ai reçu de la part des intervenants de l'organisme une écoute active exemplaire qui m'a énormément fait reprendre confiance en moi. Le Sac à dos m'a aidé à mieux appréhender ma bipolarité et mon alcoolisme. Aujourd'hui je travaille à nouveau. », raconte Sylvain, ancien usager aujourd'hui réinséré. Ce lieu qui a changé sa vie s'apprête à voir sa mission se déployer encore davantage.

Une réponse à des besoins criants

Depuis plus de 20 ans, le Sac à dos vient en aide aux personnes en situation d'itinérance ou en voie de l'être à Montréal. Cet organisme propose bien plus qu'un simple accueil. Il offre un environnement où les personnes marginalisées peuvent se poser sans jugement et recevoir un soutien adapté à leur réalité. Ce qui rend le Sac à dos unique à Montréal, ce sont ses casiers d'entreposage pour sécuriser les effets personnels des usagers ainsi que le service de cases postales qui leur permet recevoir la correspondance, que ce soit avec les instances gouvernementales ou leurs proches.

Notre centre de jour actuel est limité par son espace et ses installations. « Nous avons besoin de locaux plus spacieux, accessibles et adaptés pour répondre aux besoins de nos usagers, qui ne cessent de croître. » explique Valérie Méplon, directrice générale de l'organisme.

C'est pourquoi l'organisme se lance dans une campagne de financement majeure de 2,5 millions de dollars. Le plan : construire un troisième édifice au 222 rue Ste-Catherine Est, qui abritera 32 logements permanents destinés à des personnes en situation d'itinérance, ainsi que son nouveau centre de jour. Ce projet représente bien plus qu'une simple expansion : il offre des réponses indispensables à une demande sans cesse grandissante.

« Avec ce nouveau centre, certains services seront multipliés par deux, voire par trois. Par conséquent, nous pourrons aider encore plus de gens et le faire dans de meilleures conditions, notamment en respectant l'espace vital de chacun et la confidentialité des échanges. »

Des services essentiels pour une réinsertion réussie

nouveaux locaux permettront d'accueillir un nombre significativement plus élevé de personnes, tout en rendant les services accessibles aux personnes à mobilité réduite. De plus, les installations seront largement améliorées, avec une augmentation du nombre de douches, de toilettes, de laveuses et de sécheuses des équipements essentiels pour préserver la dignité humaine. Le développement de nouveaux programmes et services pourra également enrichir l'accompagnement des usagers.

Un appel à la solidarité

Le développement du 222 rue Ste-Catherine Est marque un tournant pour le Sac à dos. Ce projet ouvre la voie à des opportunités de changement de vie pour d'individus. centaines transformer cette opportunité en réalité, l'organisme a besoin du soutien de la communauté.

« Ce projet, c'est la chance de devenir les architectes du changement, » affirme Valérie.

PUBLICITÉ

façonner un avenir meilleur pour ceux qui franchiront les portes de ce nouvel édifice. »

Le Sac à dos lance donc un appel à la solidarité pour compléter sa campagne majeure. Environ 1,5 millions de dollars ont été collectés sur les 2,5 millions de dollars nécessaires pour achever le projet. Chaque don compte pour bâtir un futur où chaque personne en situation d'itinérance à Montréal pourra retrouver sa dignité et sa place dans la société. Ensemble, nous pouvons offrir un toit pour toujours et un centre d'accueil pour tous les jours aux plus démunis.



Ce contenu a été produit par l'équipe du Sac à dos. La rédaction du Devoir n'a pas été impliquée dans la production du contenu.



Le long combat pour la protection des malades

Organisme indépendant fondé en 1974, le Conseil pour la protection des malades milite depuis 50 ans pour défendre les droits des usagers du système de la santé et veiller au respect de leur dignité. Une action qui a permis de décrocher de précieuses victoires, même s'il y a encore du chemin à parcourir pour favoriser la libéralisation de la parole des personnes les plus vulnérables.

MALIK COCHEREL

COLLABORATION SPÉCIALE

Durant toute sa vie, Claude Brunet s'est battu, malgré son handicap, pour améliorer l'humanisation des soins de

santé au Québec, et favoriser l'accès à des traitements dignes et adéquats. Atteint d'une méningite irréversible qui l'a rendu tétraplégique dès le plus jeune âge, l'illustre Montréalais a trouvé la force de s'appuyer sur son destin malheureux pour livrer un

combat exemplaire jusqu'à son dernier souffle en 1988. Son frère cadet, Paul Brunet, a depuis repris le flambeau pour poursuivre l'engagement de l'iconique « patient revendicateur » à la tête du Conseil pour la protection des malades (CPM).

Créé en 1974, l'organisme indépendant à but non lucratif a mené bien des batailles dans sa lutte pour faire respecter les droits des usagers du système de santé québécois. Joint par téléphone, Paul Brunet se fait une fierté d'égrener la liste des victoires obtenues par le Conseil pour la protection des malades au fil des années. « On a été le premier organisme à entreprendre une action collective contre un syndicat pour une grève illégale dans un centre d'hébergement en 1978. Depuis, on a gagné tous nos recours », souligne l'avocat de formation, qui agit à titre de président et de porte-parole du CPM.

Des avancées notables

Si les CHSLD publics et privés conventionnés n'ont plus le droit de facturer des frais de buanderie aux résidents, parce qu'ils sont déjà inclus dans la contribution à l'hébergement, c'est grâce à l'action menée au cœur des années 2000 par le CPM. Plus récemment, l'organisme a également ob-tenu la mise en vigueur d'une nouvelle infraction pénale de maltraitance afin de renforcer la protection des personnes aînées et de toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. « On a fait avancer bien des choses sur la question des soins aux usagers », résume M. Brunet.

En 2020, la pandémie a constitué un tournant dans l'action du CPM, alors que la COVID-19 a exacerbé les cas de maltraitance. À la suite des nombreuses dérives constatées durant cette sombre période, le Conseil pour la protection des malades a été le seul organisme autorisé par la coroner Géhane Kamel à témoigner à l'enquête sur le drame survenu dans les CHSLD publics et dans les résidences privées aux pre-mières heures de la pandémie. À cette occasion, l'organisme a été invité à faire des recommandations afin de tirer les leçons de cette déplorable tragédie.

Depuis les premières luttes menées par Claude Brunet, au début des années 1970, pour défendre les patients victimes de grève illégale au CHSLD Saint-Charles-Borromée, le CPM veille soigneusement à rappeler à l'ordre les autorités, les établissements de santé ou les ordres professionnels. « On dénonce régulièrement des situations qui, parfois, sont corrigées, confie Paul Brunet. Avec le temps, je me suis

mis à avoir des contacts un peu plus directs avec certains bureaux de ministre. Et je ne me gêne pas pour leur dire que pendant qu'ils font des annonces qui peuvent être très intéressantes, la "machine" fait malheureusement souvent ce qu'elle veut. »

« Les gens ont encore peur de se plaindre, de crainte de subir des représailles et de voir leurs soins coupés ou diminués »

Briser l'omerta

Le CPM peut traiter jusqu'à 400 dossiers de plainte par année, preuve que beaucoup de choses restent encore à améliorer. Dans l'exercice de sa mission, l'organisme a lancé en 2016 un service individualisé, Protection Santé, donnant droit à quelques heures d'assistance juridique moyennant une modeste contribution. Ce programme de soutien compte présentement quelque 300 abonnés un peu partout au Québec. Mais la loi du silence demeure, dans bien des cas, difficile à briser. « Les gens ont encore peur de se plaindre, de crainte de subir des représailles et de voir leurs soins coupés ou diminués », déplore Paul Brunet.

De fait, le combat pour la libérali-sation de la parole est encore loin d'être gagné. Tout comme celui de la survie même du CPM. Entièrement dépendant de dons privés, l'organisme s'appuie sur 200 comités d'usagers et de résidents d'établissements de santé, mais doit lutter pour continuer à se faire le porte-voix des plus vulnérables. Une nouvelle campagne de financement visant à recueillir 500 000 \$ vient ainsi d'être lancée pour consolider un fonds de dotation évalué à 450 000 \$. « Nous sommes les moins bien financés des organismes dits de défenses des droits, constate amèrement Paul Brunet. Je commence à comprendre que plus on critique, moins on est aidé. »



CHEZ DORIS, **UN TOIT CHALEUREUX** POUR AIDER DES FEMMES À REBÂTIR LEUR VIE.

> Avec un accompagnement psychosocial, dévoué et humain, dans un environnement adapté et sans jugement, des femmes réussissent à se sortir de la rue de façon durable.

《 Il y a un an, j'étais vraiment au plus bas. J'étais grise, et j'avais perdu contact avec mes enfants. Il y a 5 ans, j'ai dérapé d'une vie normale. Tout comme on peut descendre dans une spirale, j'ai découvert qu'avec l'aide qu'il faut, on peut aussi remonter. Depuis que j'ai une place à la maison Marcelle et Jean Coutu, ma vie a changé. Ça me donne envie de rester stable et de prendre soin de mon espace. Je suis équipée pour aller bien, j'ai une famille et de l'éducation. Avec toute cette aide, je sens que les choses vont de mieux en mieux. »

Marie Larocque,

Locataire d'un des 26 studios de la Résidence Marcelle et Jean Coutu.

Fière maman de 5 enfants et grand-maman de 5 petits-enfants, auteure du roman Mémé attaque Haïti, Marie est en route vers l'autonomie grâce à Chez Doris.

Les besoins sont pressants. **AIDEZ-NOUS!**

chezdoris.org